



**Constructyts**

Votre partenaire compétences

# Pro-A

**Un dispositif de formation en alternance  
pour permettre à vos salariés d'évoluer  
professionnellement**



[www.constructyts.fr](http://www.constructyts.fr)

# 3 BONNES RAISONS DE FORMER AVEC PRO-A

#1

## Anticiper vos futurs besoins en compétences

- Le dispositif de formation Pro-A repose sur l'**alternance** entre périodes de formation et activités professionnelles en entreprise. Pro-A permet à vos salariés d'acquérir de nouvelles compétences essentielles pour le développement et la performance de votre entreprise.
- Les actions de formation du dispositif Pro-A **permettent d'obtenir soit des certificats de qualification professionnelle de votre branche (CQP), soit des diplômes et titres professionnels** listés dans l'accord de branche du Négoce de matériaux de construction. Ces formations visent aussi à acquérir les savoirs fondamentaux, les compétences numériques ou d'obtenir une certification par la validation des acquis de l'expérience.

Pour connaître toutes les formations éligibles à Pro-A, contactez dès maintenant votre conseiller Constructyts.

#2

## Sécuriser les parcours professionnels

- Le dispositif Pro-A permet de sécuriser durablement l'employabilité professionnelle de vos salariés.
- Pro-A permet de proposer à vos salariés une reconversion professionnelle pour faire face aux mutations économiques, à la transition énergétique, à l'évolution des technologies ou de l'organisation du travail.

Pour connaître les publics éligibles à Pro-A, contactez dès à présent votre conseiller Constructyts



#3

## Faire évoluer vos salariés

- Pro-A permet de renforcer la motivation de vos salariés en accompagnant leur montée en compétences.
- Proposer le dispositif Pro-A à vos salariés, c'est favoriser leur évolution professionnelle et sociale.
- La durée de Pro-A est comprise entre **6 et 12 mois**. Elle peut être allongée jusqu'à 24 mois pour certaines catégories de salariés. Elle peut avoir lieu pendant ou en dehors du temps de travail.

**La mise en œuvre de ce dispositif nécessite un avenant au contrat de travail.**

Pro-A peut être financé par Constructyts, contactez dès à présent votre conseiller pour connaître toutes les modalités.

# Pro-A : Un atout pour les entreprises du Négoce des matériaux de construction et leurs salariés

## Constructys vous accompagne pour :

- Définir vos besoins
- Identifier et construire le parcours de formation
- Faciliter la gestion administrative de votre dossier
- Optimiser le financement de votre projet de formation

Contactez dès à présent  
votre Conseiller Formation !



[www.constructys.fr](http://www.constructys.fr)